

Conseil municipal du 11 octobre 2021

Intervention de Eric Bainvel

Délibération n°23 : SIGNATURE D'UN SCHÉMA LOCAL DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE BELLEVUE ENTRE L'ÉTAT ET LES VILLES DE NANTES ET SAINT-HERBLAIN

Mesdames, Messieurs,

Le problème avec ces documents et actions est qu'ils se succèdent sans que rien ne change ou ne s'améliore. Bien au contraire. Le trafic des stupéfiants interdits ne cesse de se développer. Et avec lui l'augmentation de la violence.

Monsieur le Maire, Savez-vous pourquoi vos actions ne produisent pas de résultat ? Nous allons vous le dire. Le schéma local de tranquillité publique a été précédé d'un diagnostic socio-économique et de l'habitat qui aurait dû ensuite vous guider. Ce diagnostic souligne une surreprésentation des 15-24 ans, une surreprésentation des familles monoparentales, des familles avec jeunes enfants, des familles nombreuses, une surreprésentation des logements sociaux, une surreprésentation des ménages dépendant des minima sociaux, une surreprésentation des personnes seules vivant sous le seuil de bas revenus, une surreprésentation des personnes couvertes par la CMU, des taux de scolarisation plus faibles que dans le reste de l'agglomération, un indice de chômage élevé, une surreprésentation des travailleurs pauvres. Malgré ces indicateurs sociaux très alarmants, pour le socialiste que vous affirmez être, vous n'apportez comme solution que des réponses sécuritaires.

Pourtant l'Etat français est le territoire étatique européen disposant de la loi la plus répressive en Europe et celui dont la consommation de cannabis est la plus importante, comme d'ailleurs pour les autres stupéfiants interdits. Cela ne marche donc pas. Il est plus que nécessaire et temps d'ouvrir le débat sur la nécessité de changer de politique vis-à-vis de la consommation de ces substances. Cela passe par la question de la dépénalisation ou de la légalisation du cannabis. Et par l'urgence surtout aider et d'accompagner plutôt que de sanctionner.

Or, Monsieur le Maire, vous avez décidé sur le mandat 2020-2026, d'investir avant tout dans la répression plutôt que dans l'approche préventive en décidant de doubler les effectifs de la police municipale alors qu'un seul poste d'animateur de proximité supplémentaire est créé pour renforcer le service prévention de la délinquance. Outre le fait que muni ou non de taser, et pourquoi pas demain d'armes directement létales, les policiers municipaux et policières municipales n'ont pas les compétences de la police nationale pour intervenir, cela va à l'encontre de ce que les recherches et



















expériences dans le domaine montrent. Mais effectivement il est plus simple à court terme de choisir la démagogie.

L'autre versant du problème est celui de la question sociale. Car c'est bien la pauvreté et le manque de perspectives et d'emplois de nombreuses habitantes et habitants de Bellevue et en particulier des jeunes, en raison de politiques qui jettent ces jeunes, pour la plupart, dans ces trafics. Si on ne s'attaque pas à la question sociale, rien ne pourra s'améliorer. Or dans les 12 actions opérationnelles prévues, on est là aussi avant tout dans la répression à travers les 5 premières actions. Seules les 3 dernières actions concernent la prévention mais rien concernant la lutte contre la pauvreté et des perspectives d'emplois.

Si ce dispositif permettra peut-être de rendre un peu plus calme ce quartier pour les familles, il y a peu de chance que la situation globale change grâce à ce dispositif. Au mieux, ou au pire, il ne fera que déplacer le problème dans d'autres lieux.















